

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 12 FEVRIER 2018

Date d'envoi de la convocation : 6 Février 2018
 Nombre de Conseillers en exercice : 93
 Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 64
 Nombre de Procurations : 21
 Nombre de Votants : 85

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires* : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVILLE, Jean-Benoît VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Martine BOUGEOT, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Patricia ROSSIGNOL, Michèle RODIER, Christophe MONNOT, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Patricia RACKLEY, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHREY, Serge COLLAVINO, Jean-Pierre REBOURGEON, Annie BARRAT, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Jacques FROTEY, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Serge GRAPPIN, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY

Suppléants : M. Gilles FROMHEIM (Suppléant de COMBERTAULT),
 M. Sylvain MARTIN (Suppléant de CORBERON),
 M. Francis LECHAUVE (Suppléant de MELOISEY),
 Mme Danièle ALBERTINI (Suppléante de SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE)
 M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY)
 M. Jean-Paul BAILLY (Suppléant SAVIGNY-LES-BEAUNE)

Délégués ayant donné procuration :

Mme BOUTEILLER-DESCHAMPS à M. Jean-Luc BECQUET,
 Mme Marie-France BRAVARD à M. Pierre BOLZE,
 Mme Justine MONNOT à Mme Anne CAILLAUD,
 M. Fabrice JACQUET à M. Jean-François CHAMPION,
 Mme Carole CHATEAU à M. Xavier COSTE,
 M Antoine TRIFFAULT-MOREAU à M. Stéphane DAHLEN,
 Mme Isabelle BIANCHI à Mme Ariane DIERICKX
 Mme Marie-Laure RAKIC à M. Philippe FALCE,
 M. Alexis FAIVRE à M. Thibaut GLOAGUEN,
 Mme Carla VIAL à Mme Marie-Odile LABEAUNE,
 M. Frédéric CANCEL à M. Alain SUGUENOT,
 Mme BELISSANT-REYDET à M. Jean-Benoît VUITTENEZ,
 M. Jean-Marc PRENEY à M. Jean-Noël MORY,
 Mme Chantal MITANCHEY à M. Jean-Claude BROUSSE,
 M. Jean-Paul BOURGOGNE à Mme Liliane JAILLET,
 M. Philippe ROUX à M. Pierre BROUANT,
 Mme Céline DANCER à Mme Sandrine ARRAULT,
 M. Guillaume d'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS,
 M. Paul BECKER à M. Jérôme FLACHE,
 M. Jean CHEVASSUT à M. Gérard PRUDHON,
 M. Jean-Paul ROY à M. Jean MAREY

Accusé de réception en préfecture
 021-200006682-20180212-CC-18-001-DE
 Date de télétransmission : 22/02/2018
 Date de réception préfecture : 22/02/2018

Délégués Absents non suppléés et non représentés :

M. Gérard ROY, M. Marc DENIZOT, M. Thierry LAINE, M. Bernard NONCIAUX, M. Jérôme BILLARD, M. Claude MOISSENET, M. Franck CHAMBRION, M. Christian POULLEAU

Secrétaire de séance : M. Thibaut GLOAGUEN

**COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT
ET AU BUREAU**

M. SUGUENOT, rapporteur, rappelle que par délibérations du 28 Avril 2014, le Conseil Communautaire a délégué certaines compétences au Président et au Bureau.

Le Président doit rendre compte des décisions prises sur le fondement de ces délégations.

Celles que le Président et le Bureau ont été amenés à prendre pendant la période comprise entre le 1^{er} Novembre 2017 et le 31 Décembre 2017 figurent en annexe à la présente délibération.

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,

➤ prend acte de la communication du Président

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

**Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES**


Jean-François PONS



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

ANNEXE N°1 : DELEGATIONS DU PRESIDENT

- ❖ **Réaliser les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et d'opérations financières utiles à la gestion des emprunts dans les conditions fixées par la délibération du 28 Avril 2014 :**

Réalisation de 3 emprunts sur l'exercice 2017 pour financer les investissements. Nous avons consulté la banque postale, la caisse d'épargne, le crédit agricole, la société générale, la caisse des dépôts, le crédit foncier et le crédit mutuel.

Le montant total de l'emprunt est de 3.7 M euros sur 15 ans, séparé en 3 prêts distinct :

- Budget général : 550 000 euros
- Budget eau affermage : 2 300 000 euros
- Budget eau régie : 850 000 euros

Nous avons retenu la proposition de la banque postale car elle répondait le mieux à notre cahier des charges avec un taux à 1.08% sur 15 ans (taux le plus bas), une commission d'engagement à 0.10% prélevé sur le montant du capital, un amortissement constant et un remboursement des intérêts trimestriels.

- ❖ **Réaliser les lignes de trésorerie nécessaires au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération dans la limite d'un montant de 5 Millions d'euros :**

NEANT

- ❖ **Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires dans le cadre des imputations budgétaires et fixation des modalités de fonctionnement de ces régies :**

N° et date d'arrêté	Objet
NEANT	

- ❖ **Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget :**

MARCHES

N° de Marché	Objet du marché	Lots	Adresses des titulaires	Montant total HT

AVENANTS

N° de marché	Objet	Attributaires	Montants HT

- ❖ **Signer les avenants portant sur les changements de cocontractant pour les marchés ou conventions en cours, dans le cadre de transferts de compétences des communes membres ou Syndicats vers la Communauté d'Agglomération, en application de l'article L 5211-5 III dernier alinéa du CGCT :**

NEANT

- ❖ **Décider la conclusion et la révision des contrats de location de biens meubles ou immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans :**

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux communaux au profit de la Communauté d'Agglomération :

PROPRIETAIRE	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	DATE MANIFESTATION
NEANT			

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux intercommunaux au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISME EXTERIEUR	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	PERIODE
Association Sportive Collège Jules FERRY BEAUNE	Forum des Sports Complexe Sportif Michel BON	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018
Association Sportive Collège Lazare CARNOT NOLAY	Complexe Sportif Jean-Marc BOIVIN	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018
Association Sportive Collège SAINT CŒUR BEAUNE	Forum des Sports Complexe Sportif Michel BON	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018
Association Sportive E.R.E.A. BEAUNE	Forum des Sports Complexe Sportif Jean DESANGLE Complexe Sportif Michel BON	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018
Association Sportive Lycée CLOS MAIRE BEAUNE	Forum des Sports Complexe Sportif Jean DESANGLE Complexe Sportif	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018

	Michel BON		
Association Sportive Lycée MAREY BEAUNE	Forum des Sports Complexe Sportif Jean DESANGLE Complexe Sportif Michel BON	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018
Association Sportive Lycée SAINT CŒUR BEAUNE	Forum des Sports Complexe Sportif Jean DESANGLE Complexe Sportif Michel BON	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018
Association Sportive Lycée VITICOLE BEAUNE	Forum des Sports Complexe Sportif Jean DESANGLE Complexe Sportif Michel BON	Mise à disposition dans le cadre des activités U.N.S.S. Année scolaire 2017/2018	Du 04/09/2017 au 31/10/2018

⇒ Conventions d'exploitation liées aux compétences de la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISME EXTERIEUR	OBJET	PERIODE
NEANT		

⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à un organisme extérieur au profit de la Communauté d'Agglomération :

ORGANISME EXTERIEUR	MATERIEL	PERIODE
NEANT		

⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISMES	MATERIEL	PERIODE
NEANT		

❖ Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € :

NEANT

❖ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :

NEANT

- ❖ Fixer les rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts :

NEANT

- ❖ Intenter, au nom de la Communauté, les actions en justice ou défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle, dans les conditions fixées par la délibération du 28 avril 2014 :

NOMS DES PARTIES (DEMANDEUR C/ DEFENDEUR)	OBJET	JURIDICTION
---	-------	-------------

- ❖ Négocier et signer les transactions proposées dans le cadre du règlement des sinistres et litiges et accepter les remboursements s'y rapportant :

NEANT

- ❖ Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre s'y rapportant :

NEANT

- ❖ Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules de la Communauté d'Agglomération dans la limite de 50 000 € :

NEANT

- ❖ Passer les conventions pour l'accueil des stagiaires avec les établissements professionnels ou d'enseignement et fixer les éventuelles indemnités versées aux stagiaires :

Bilan des stages non rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération

Du 1^{er} Novembre au 31 Décembre 2017

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
DESJACQUES Léo	BREVET PROF JEPS	CREPS DIJON BOURGOGNE	ID SPORTS VACANCES	Entre le 25/09/17 et le 29/06/18
LAPORTE Lorine	CAP SAPVER	MFR AGENCOURT	MULTI ACCUEIL SAINT JACQUES	Entre le 13/01 et le 02/02/18
LHOMME Jimmy	Stage de reconversion	MFR AGENCOURT	ALSH CORGENGOUX ALSH MEURSANGES	Du 13/11 au 01/12/2017 Du 11/12 au 22/12/2017 Du 15/01 au 02/02/2018
DECHANET Morgane	BAC PRO ASSP	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	MULTI ACCUEIL LA CABOTTE	Du 4/12 au 22/12/2017

FOURQUET Manon	BAC PRO ASSP	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	MULTI ACCUEIL SAINT JACQUES	Du 4/12 au 22/12/2017
REMOND Lucie	BAC PRO ASSP	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	MICRO CRECHE NOLAY	Du 4/12 au 22/12/2017
CAUVARD Laura	BAC PRO ASSP	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	MULTI ACCUEIL DES BLANCHES FLEURS	Du 4/12 au 22/12/2017
BOUCHE Floriane	BAC PRO ASSP	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	MULTI ACCUEIL DES BLANCHES FLEURS	Du 23/4 au 11/05/2018
VITALI Margaux	BAC PRO ASSP	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	MICRO CRECHE NOLAY	Du 23/4 au 11/05/2018
CAVILLE Johanna	1ère année EJE stage	IRTESS	MULTI ACCUEIL DES BLANCHES FLEURS	Du 2/10 au 22 /12/2017
DESJACQUES Suzie	Stage découverte	COLLEGE JULES FERRY - BEAUNE	MULTI ACCUEIL DES BLANCHES FLEURS	Du 29/01 au 02/02/2018
SOKOA Raima-Stella	1ère année EJE	IRTESS	REPAM NORD	Du 2 /10 au 22/12/2017
BORSATO Ludivine	Concours AP	COURS GALIEN - DIJON	ALSH BEAUNE BLANCHES FLEURS	Du 11/12 au 22/12/2017
BOILLEREAU Enola	BAC PRO SPVL	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	ALSH BEAUNE BRETONNIERE	Du 4/12 au 22/12/2017
MERLE Lola	Stage d'observation	COLLEGE MONGE - BEAUNE	MULTI ACCUEIL SAINT JACQUES	Du 05/02 au 09/02/2018
FRILY Ange	BAC PRO SPVL	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	ALSH BEAUNE BLANCHES FLEURS	Du 4/12 au 22/12/2017
LAMIE Mathys	BREVET DES COLLEGES	COLLEGE JULES FERRY - BEAUNE	SERVICE ENFANCE - ID SPORT	Du 29/01 au 02/02/2018
COLINDRE Paul Etienne	BREVET DES COLLEGES	Collège Christiane Perceret - SEMUR EN AUXOIS	ECOLE DES BEAUX ARTS	Du 18/12 au 22/12/2017
MAINIER- JULLEROT Marie	BAC PRO SPVL	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	ALSH GIGNY	Du 4/12 au 22/12/2017
COUPEZ Océane	BREVET DES COLLEGES	COLLEGE DINET - SEURRE	MULTI ACCUEIL LA CABOTTE	Du 29/01 au 02/02/2018
NICOLLE Vanessa	BAC PRO ASSP	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	ALSH BEAUNE BLANCHES FLEURS	Du 23/04 au 11/05/2018
ABBECHÉ Imen	BTS Assistant Manager	Lycée Saint Bénigne - DIJON	DRH	Du 20/11 au 22/12/2017
COLLEAU Mallaury	BREVET DES COLLEGES	COLLEGE MONGE - BEAUNE	MULTI ACCUEIL LA CABOTTE	Du 05/02 au 09/02/2018
METHARI Firdaouis	BREVET DES COLLEGES	COLLEGE JULES FERRY - BEAUNE	MULTI ACCUEIL SAINT JACQUES	Du 29/01 au 03/02/2018
ALEXANDRE	BTS Métier de l'eau	Lycée Pierre	ENVIRONNEMENT	Du 15/01 au

Baptiste		Gilles de Genne - COSNE SUR LOIRE	ET TRANSPORTS - CHAGNY	16/02/2018
VIROULAUD Yanice	BAC STSS	Lycée Pasteur Mont Roland - DOLE	DIRECTION ENFANCE G.M.I	Entre le 11/12 et le 09/02/18
BERNIER Céline	BAC PRO CAPA	Lycée AM Javouhey - CHAMBLANC	ALSH BAUBIGNY	Du 15/01 au 02/02/2018
DURIEZ Charline	BREVET DES COLLEGES	COLLEGE MONGE - BEAUNE	ALSH BEAUNE BLANCHES FLEURS	Du 5/02 au 09/02/2018
CORNETTE Camille	Concours AP	CROIX ROUGE - QUETIGNY	MULTI ACCUEIL DES BLANCHES FLEURS	Du 15/01 au 26/01/2018
FOURNERAY Chloé	BAC PRO SPVL	LYCEE EJ MAREY - BEAUNE	ALSH NOLAY	Du 08/01 au 02/02/2018
FERRE Cassandra	BAC PRO SAPAT	Lycée Reine Antier - ST MARTIN EN BRESSE	MULTI ACCUEIL DES BLANCHES FLEURS	Du 19/02 au 09/03/2018
NAKHILI Sami	Stage pratique BAFA		ALSH CHAGNY	Du 26/12 au 29/12/2017
ROSSIGNOL Emma	Stage pratique BAFA		ALSH BEAUNE ECHALIERS	Du 26/12 au 02/01/2018

**Bilan des stages rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération
Du 1^{er} Novembre au 31 Décembre 2017**

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
NEANT				

- ❖ **Fixer, dans le cas de recours au régime de l'expropriation pour l'exercice des compétences statutaires de la Communauté d'Agglomération, et dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres à notifier aux expropriés et répondre à leur demande :**

NEANT

- ❖ **Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption dans les zones d'activités économiques et dans les zones d'activités concertées d'intérêt communautaire :**

NEANT

- ❖ **Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption délégué par les communes, au cas par cas :**

NEANT

- ❖ **Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption urbain dans les périmètres fixés, après délibération concordante de la ou des communes concernées, par le conseil de communauté pour la mise en œuvre du programme local de l'habitat :**

NEANT

- ❖ **Conserver et administrer les propriétés de la Communauté d'Agglomération et signer en conséquence tous les actes conservatoires de ses droits :**

- Convention d'occupation précaire parcelles D 457 et 892 à RUFFEY LES BEAUNE, au profit du GAEC TOURNIER dans le cadre du portage foncier (PLH)
- Convention d'occupation précaire parcelles D 453, 845 et 911 à RUFFEY LES BEAUNE, au profit de l'Earl LHUILLIER dans le cadre du portage foncier (PLH)
- Convention d'occupation précaire parcelle ZD 82 à TAILLY, au profit de M. Sébastien MAREY dans le cadre de la gestion des Etangs d'Or

- ❖ **Passer les conventions nécessaires aux occupations temporaires de terrain par la Communauté d'Agglomération et fixer le montant des indemnités qui seraient dues dans ce cadre par la Communauté d'Agglomération :**

- Convention d'occupation temporaire parcelle ZD 63 à MERCEUIL, dans le cadre de l'aménagement de la véloroute SAINTE MARIE LA BLANCHE à la limite du territoire pour un montant de 70,23€

- ❖ **Passer les conventions d'autorisation de passage de canalisation en terrain privé au profit de la Communauté d'Agglomération ainsi que tout document relatif à l'institution de ces servitudes :**

NEANT

- ❖ **Passer les conventions de transfert d'équipements collectifs de lotissements dans le domaine public :**

NEANT

- ❖ **Passer les conventions fixant les modalités d'intervention de la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (P. U. P.) :**

COMMUNE	OBJET	COUT	DATE CONTROLE D LEGALITE
NEANT			

- ❖ **Autoriser au nom de la Communauté d'Agglomération le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre :**

NEANT

Annexe n°2 : Délégations du Bureau

Applicables à compter du 28 Avril 2014
En vertu de la délibération n° 14-6 du 28 Avril 2014

Bureau du 14 décembre 2017

N°	Titre
BU-17-352	<i>Mise à disposition d'un agent communautaire auprès des Services des Sports Ville de Beaune</i>
BU-17-353	<i>Avis sur le projet AVAP de la commune de SANTENAY</i>
BU-17-354	<i>Avis sur le projet AVAP de la commune de MEURSAULT</i>
BU-17-355	<i>Plan Climat Energie : Engagement dans le dispositif CIT ergie</i>
BU-17-356	<i>Immobilier d'entreprise : Avis sur la demande de la commune de BOUZE-LES-BEAUNE pour l'entreprise COUVREUR</i>
BU-17-357	<i>Immobilier d'entreprise : Avis sur la demande de la commune de MEURSAULT – Projet de développement de la société ABIA</i>
BU-17-358	<i>ZAC des Cerisières - Projet d'aménagement : Adoption du projet</i>
BU-17-359	<i>ZAC du Pré Fleury : Cession du terrain au profil de la SARL Pierre Yves COLIN MOREY</i>
BU-17-360	<i>Demande de subvention dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement de la déchèterie de MEURSAULT</i>
BU-17-361	<i>Signature d'une convention avec l'Eco-organisme COREPILE</i>
BU-17-362	<i>Reprise des procédures d'instauration des périmètres de protection des sources de Fontaine Froide et Fontaine de Garde situées sur la commune de SAVIGNY-LES-BEAUNE</i>
BU-17-363	<i>Autorisation de l'Agence Régionale de Santé pour la réalisation et la mise en œuvre du traitement de l'eau potable du champ captant BEAUNE Sud 1</i>
BU-17-364	<i>Registre d'immatriculation des copropriétés : Signature d'une charte d'utilisation des données</i>
BU-17-365	<i>Aménagement de la véloroute SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE à la limite du territoire en direction de SAINT-LOUP-GEANGES via MERCEUIL</i>
BU-17-366	<i>Animation des sites NATURA 2000 « Vallée du Rhoin » et « ZPS » Approbation du programme 2018</i>
BU-17-367	<i>Modalités d'accès des usagers commerciaux aux circuits scolaires</i>
BU-17-368	<i>Fonds de soutien aux communes à faibles ressources : MELOISEY, MAVILLY-MANDELOT et CORMOT-LE-GRAND</i>
BU-17-369	<i>Adhésion à la plateforme de dématérialisation</i>
BU-17-370	<i>Agrément de cession de terrain ZA BEAUNE-VIGNOLES</i>
BU-17-371	<i>Fin de mise à disposition d'un agent communautaire vers le SIVOS Challanges-Combertault-Levernois</i>
BU-17-372	<i>Renouvellement d'une vacation au Conservatoire Musique et Danse</i>

Bureau du 18 janvier 2018

N°	Titre
BU/18/001	<i>Cession de terrain au profit de la SARL Romain Deschamps</i>
BU/18/002	<i>PLH - Fonds de portage foncier - Avis sur la mobilisation du fonds pour la commune de Sainte-Marie-La-Blanche</i>
BU/18/003	<i>Avis sur le projet arrêté d'AVAP de la Commune de Chagny</i>
BU/18/004	<i>Avis sur le projet arrêté d'AVAP de la Commune de Puligny-Montrachet</i>
BU/18/005	<i>Convention de Groupement de commande pour la réalisation de travaux d'impression</i>